



Maintenant obligatoires

Cette année, je choisis le sac en papier !

Sur la Côte-de-Beaupré, la collecte de feuilles et de résidus verts se fait au moyen des sacs en papier.

Pourquoi choisir le sac en papier ?

- Il est résistant aux intempéries et facile à utiliser.
- Sa nature légèrement poreuse favorise la circulation de l'air de sorte que les odeurs et les risques de moisissures des feuilles sont moindres.
- Son utilisation réduit les coûts de traitement par compostage. Contrairement au sac en plastique, le sac en papier n'a pas besoin d'être ouvert et vidé de son contenu au site de compostage.
- Il se décompose au même rythme que les feuilles facilitant le processus de compostage.
- Il se transforme lui aussi en compost, contrairement au sac en plastique qui se dégrade en laissant des résidus de plastique dans le compost et l'environnement.
- Renforcé par deux couches de papier kraft, le sac en papier peut contenir jusqu'à 23 kg (50 lbs). Une fois replié, il demeure fermé et résiste aux intempéries jusqu'à ce qu'il soit collecté.

Collecte dans votre municipalité

**L'Ange-Gardien
18 mai 2026**

→ **Procurez-vous les en quincailleries et épiceries.**